



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

N<sup>o</sup>:  
No.: 77

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMEDIATE  
RELEASE: LE 11 MAI 1982

## ALEX COUTURE INC. OBTIENT UN CONTRAT DE SUIF DE L'ALGÉRIE

Le député de la circonscription fédérale de Lévis, M. Gaston Gourde, a annoncé aujourd'hui au nom de l'honorable Edward C. Lumley, Ministre du Commerce, que Alex Couture Inc., Charny, Québec, société entièrement canadienne, a obtenu un contrat de \$(U.S.) 950 000 de l'Office national de commercialisation du ministère du Commerce de l'Algérie, par l'entremise de la Corporation commerciale canadienne, pour la fourniture de suif non comestible au gouvernement de l'Algérie. Le suif est un produit de base essentiel à la production du savon.

C'est la deuxième vente de produits canadiens au gouvernement de l'Algérie par l'entremise de la CCC, et elle suit la conclusion d'un contrat de \$66 millions pour Canola, une huile comestible tirée du colza.

La Corporation commerciale canadienne passe des contrats avec les gouvernements étrangers et les organismes internationaux au nom de fournisseurs canadiens de biens et services. Durant l'année financière 1980-1981, la CCC a eu un chiffre d'affaires qui dépassait \$400 millions; elle a desservi 500 entreprises canadiennes et plus de 50 clients étrangers.

-30-

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS,  
COMMUNIQUER AVEC:

O.I. Matthews (819) 997-5714  
N.J. Clarke (819) 997-5703

Corporation commerciale  
canadienne  
112 rue Kent  
Ottawa, Ontario  
K1A 1E9